



Distr. GÉNÉRALE

FCCC/CP/2002/5 10 octobre 2002

FRANÇAIS

Original: ANGLAIS

CONFÉRENCE DES PARTIES Huitième session New Delhi, (23 octobre–1^{er} novembre 2002) Point 2 e) de l'ordre du jour provisoire

QUESTIONS D'ORGANISATION

ADMISSION D'ORGANISATIONS EN QUALITÉ D'OBSERVATEURS

Admission d'observateurs: organisations intergouvernementales et non gouvernementales

Note du secrétariat*

- 1. L'admission d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales en qualité d'observateurs aux sessions de la Conférence des Parties est régie par le paragraphe 6 de l'article 7 de la Convention, qui dispose notamment que «tout organe ou organisme national ou international, gouvernemental ou non gouvernemental, compétent dans les domaines visés par la Convention, qui a fait savoir au secrétariat qu'il souhaitait être représenté à une session de la Conférence des Parties en qualité d'observateur, peut y être admis en cette qualité, à moins qu'un tiers au moins des Parties présentes n'y fasse objection».
- 2. À sa première session, la Conférence des Parties a décidé que le secrétariat inviterait aux sessions futures de la Conférence des Parties et de ses organes subsidiaires toutes les organisations intergouvernementales et non gouvernementales admises à cette session et aux sessions ultérieures, à moins qu'une objection concernant telle ou telle organisation ne soit formulée conformément à la Convention et au règlement intérieur (FCCC/CP/1995/7, par. 22).

^{*} Le présent document a été soumis après la date limite afin de pouvoir y inclure davantage d'organisations demandant à être représentées à la session en qualité d'observateurs.

Par conséquent, toutes les organisations admises aux sessions précédentes de la Conférence des Parties (à l'exception de celles qui avaient été admises à une seule session) ont été invitées à la huitième session, et seules les organisations qui demandent à participer pour la première fois aux travaux de la Conférence des Parties seront soumises à la procédure d'admission.

- 3. Le secrétariat a dressé la liste des nouvelles organisations intergouvernementales et non gouvernementales qui ont fait savoir qu'elles souhaitaient être admises à la huitième session de la Conférence des Parties, pour examen par les Parties au début de la session.
- 4. Pour établir cette liste, le secrétariat a tenu dûment compte des dispositions du paragraphe 6 de l'article 7 de la Convention et de l'usage qui veut que les organisations non gouvernementales prouvent qu'elles bénéficient du statut d'organisme à but non lucratif et/ou non assujetti à l'impôt, dans un État Membre de l'Organisation des Nations Unies, d'une institution spécialisée des Nations Unies ou de l'Agence internationale de l'énergie atomique ou dans un État partie au Statut de la Cour internationale de Justice.
- 5. Le Bureau de la Conférence des Parties a examiné la liste des candidats (voir l'annexe du présent document) et n'a émis aucune objection concernant les organisations inscrites. Ces organisations ont été avisées que le «statut d'admission provisoire» leur avait été accordé étant entendu qu'il appartenait à la Conférence des Parties de se prononcer en dernier ressort sur l'admission d'observateurs.
- 6. La Conférence est invitée, à sa première séance plénière, à accorder le statut d'observateur aux organisations intergouvernementales et non gouvernementales figurant sur la liste jointe en annexe.

Annex

List of new applicant organizations for admission as observers at the eighth session of the conference of the parties

I. INTERGOVERNMENTAL ORGANIZATIONS

1. Comité Permanent Inter-Etats de Lutte Contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS), Ouagadougou, Burkina Faso

II. NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS

- 1. American Lung Association (ALA), Washington D.C., United States of America
- 2. AQUADEV (AD), Brussels, Belgium
- 3. Arctic Athabaskan Council (AAC), Whitehorse, Yukon, Canada
- 4. Association des Amis de la Saoura (AAS), Bechar, Algeria
- 5. Association des Clubs des Amis de la Nature du Cameroon (ACAN), Douala, Cameroon
- 6. Association ecologique pour la protection de l'environnement de la faune et la flore de la Wilaya de Bechar (AEPEFF), Bechar, Algeria
- 7. Climate Action Network Australia (CANA), Erskineville, New South Wales, Australia
- 8. Community Forestry International (CFI), Santa Barbara, California, United Sates of America
- 9. Deutsches Komittee für Katastrophenvorsorge e.V. [German Committee for Disaster Reduction] (DKKV), Bonn, Germany
- 10. EcoCarbon Incorporated (Ecocarbon), Perth, Western Australia, Australia
- 11. Energy Carbon Fund (ECF), Moscow, Russian Federation
- 12. Environmental Quality Protection Foundation (EQPF), Taipei, Taiwan, Province of China
- 13. European Partnership for Energy and the Environment (EPEE), Brussels, Belgium
- 14. Federation of Indian Chambers of Commerce and Industry (FICCI), New Delhi, India
- 15. German Emissions Trading Association [Bundesverband Emissionshandel und Klimaschutz e.V.] (BVEK), Augsburg, Germany
- Instituto de Pesquisas Ecológicas [Institute for Ecological Research] (IPK), São Paulo, Brazil
- 17. Instituto Ecológica, Palmas, Brazil

- 18. International Alliance of Indigenous-Tribal Peoples of the Tropical Forests (IAIP), London, United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland
- 19. International Center Ecosphere (Ecosphere), Mariupol, Ukraine
- 20. International Rivers Network (IRN), Berkeley, California, United States of America
- 21. Kadoorie Farm and Botanic Garden Corporation (KFBG), Hong Kong, China
- 22. Lawyers' Environmental Action Team (LEAT), Dar es Salaam, United Republic of Tanzania
- 23. National Carbon Sequestration Foundation (NCSF), Moscow, Russian Federation
- 24. Non Governmental Organization BIOS (NGO BIOS), Chisinau, Republic of Moldova
- 25. Responding to Climate Change (RTCC), London, United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland
- 26. Samata, Hyderabad, India
- 27. Sociedade de Pesquisa em Vida Selvagem e Educação Ambiental [Society for Wildlife Research and Environmental Education] (SPVS), Curitiba, Brazil
- 28. The Associated Chambers of Commerce and Industry of India (ASSOCHAM), New Delhi, India
- 29. The Carbon Trust, London, United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland
- 30. The Just Environment Charitable Trust (TOXICS LINK), New Delhi, India
- 31. The Other Media (TOM), New Delhi, India
- 32. Wayne State University (WSU), Detroit, Michigan, United States of America
- 33. Winrock International India (WII), New Delhi, India
- 34. Winrock International Institute for Agricultural Development (WI), Morrilton, Arkansas, United States of America
